



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**Médaille Bronze J.S.E.A 01.01.2020 – édition du
26/02/2020**





PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

Préfecture des Alpes-Maritimes

-Bureau du cabinet-

Pôle représentation et
distinctions honorifiques

ARRÊTÉ

**portant attribution de la médaille de bronze de la jeunesse,
des sports et de l'engagement associatif, au titre de la promotion du 1^{er} janvier 2020**

LE PREFET DES ALPES-MARITIMES

**Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le décret n° 70.26 du 8 janvier 1970 relatif à la médaille de la jeunesse et des sports ;

VU le décret n° 83.1035 du 22 novembre 1983 relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports modifiant le décret n° 69.942 du 14 octobre 1969 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'arrêté de M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse et des sports du 5 octobre 1987, fixant les modalités d'application des dispositions du décret n° 83.1035 du 22 novembre 1983 portant attribution de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports ;

VU la circulaire n° 87.197 du 10 novembre 1987 de M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargé de la jeunesse et des sports;

VU l'avis du 12 décembre 2019 de la commission départementale chargée d'examiner les candidatures pour l'attribution de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports dans la limite du contingent annuel notifié par la ministre des sports.

Sur proposition du sous-préfet, directeur de cabinet :

ARRÊTE

Article 1^{er} – Au titre de la promotion du 1^{er} janvier 2020, la médaille d'honneur de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, échelon bronze, est décernée à :

- Madame Charlotte AUTRAN demeurant à Puget-Théniers
- Monsieur Yann BEAUCAMPS demeurant à Nice
- Madame Chantal BEAUDET née LARDEUX demeurant à Nice
- Monsieur Nicolas BENEDETTI demeurant à Nice
- Monsieur Arnaud BERTHIER demeurant à Nice
- Monsieur Alain BOUHIER demeurant à Nice
- Madame Béatrice DURBANO née PAICHELER demeurant à Peille
- Monsieur Denis DURRIEU demeurant à Colomars
- Monsieur Régis JACQUET demeurant à La Gaude
- Madame Céline LASSAIGNE demeurant à Nice
- Madame Christine MARCOS née LELUC demeurant à Nice
- Madame Edwige ROUSSEL née BARRAULT demeurant à Grasse
- Madame Margot SESTON demeurant à Nice
- Madame Vanessa SIEGEL née ANTOUREL demeurant à La Gaude
- Monsieur Julien THUILLIEZ demeurant à Cannes

Article 2 – La secrétaire générale et le sous-préfet, directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes

Fait à Nice, le 18 DEC. 2019

Le Préfet des Alpes-Maritimes


Bernard GONZALEZ

S O M M A I R E

Prefecture des Alpes-Maritimes.....	2
Cabinet.....	2
Medaille Bronze Jeunesse Sports	2
Medaille Bronze J.S.E.A 01.01.2020.....	2

Index Alphabétique

Medaille Bronze J.S.E.A 01.01.2020.....	2
Cabinet.....	2
Prefecture des Alpes-Maritimes.....	2